

# **motions du congrès d'aix**

## **propositions de l'ICEM concernant l'inspection**

### **I. L'INSPECTION AU PREMIER DEGRÉ**

Actuellement des milliers d'instituteurs sont engagés dans une formation continuée. De retour dans leur école, ils éprouvent généralement de grandes difficultés à mettre en pratique des innovations, même si elles ne constituent qu'une application de textes officiels.

En particulier, ils ne trouvent pas auprès de l'inspection le soutien espéré car leurs tentatives sont fréquemment découragées par des rapports d'inspection attachés aux détails et n'apportant aucune aide constructive.

Au lieu de visites ponctuelles, inopinées et espacées, les enseignants doivent pouvoir compter sur le concours permanent, amical et compréhensif d'un groupe agissant comme moteur et comme régulateur de leurs tentatives. Dans sa forme actuelle, la relation inspecteur-inspecté entrave la formation de tels groupes d'enseignants.

L'ICEM souhaite que la constitution de groupes de travail spontanés et autogérés soit un objectif prioritaire de la formation continuée. L'inspecteur, devenu animateur, pourrait leur apporter son aide. Il interviendrait dans les classes à la demande des instituteurs, il pourrait assister sur invitation aux réunions de travail provoquées par le groupe. Le temps antérieurement consacré à l'inspection servirait à la coordination des groupes et à la recherche des aides extérieures nécessaires (experts, professeurs d'EN).

Une semblable mission de l'inspection départementale exclut les pratiques, abandonnées dans d'autres pays, que sont le rapport et la notation, d'autant plus aisément que l'avancement et les mutations du personnel pourraient se faire à l'ancienneté, comme c'est le cas dans la plupart des pays.

L'ICEM constate que certains inspecteurs ont instauré avec les instituteurs et les groupes départementaux de l'Ecole Moderne, des relations qui prouvent que cette conception n'a rien d'utopique.

L'ICEM fera aux comités techniques paritaires départementaux des propositions en fonction des situations locales pour obtenir une amélioration des procédures actuelles d'inspection en vue d'acheminer celle-ci vers la coordination et l'animation de groupes de travail et de recherche constitués sur la base du volontariat et des affinités, dans le cadre des horaires de service.

### **II. L'INSPECTION AU SECOND DEGRÉ**

Dans la situation actuelle, l'inspecteur ne peut avoir un rôle de formation et d'animation pédagogique. Par ses visites-éclair, par l'effet de sanction arbitraire de la note, il ne peut permettre ni l'approfondissement, ni l'ouverture vers d'autres expériences pédagogiques et doit se limiter à un simulacre de contrôle auquel personne ne croit plus.

Les professeurs de l'ICEM attendent de l'inspecteur :

- un rôle d'animation et de coordination au niveau des équipes éducatives
- le dépassement du stade purement pédagogique pour prendre en compte les conditions de travail
- la considération au-delà de la classe, de l'animation culturelle globale de l'établissement.

Ils demandent que l'inspecteur soit un conseiller pédagogique temporaire, venant du cadre des professeurs et y retournant ensuite.

Ils refusent le principe de la note pédagogique et administrative qui a pour effet majeur de stériliser l'initiative.

Dans l'immédiat, les enseignants de l'ICEM

- demandent, avant et après toute inspection, une concertation entre les professeurs et l'inspecteur
- réaffirment leur droit à l'initiative pédagogique.

## **soutien aux collégiens, lycéens et étudiants**

Les éducateurs de l'Ecole Moderne - Pédagogie Freinet

- tiennent à témoigner du sérieux et de la profonde prise de conscience des collégiens, lycéens, étudiants face à la situation actuelle et particulièrement les incidences sur leur avenir de la suppression des sursis et de l'organisation des études supérieures,
- constatent avec intérêt la façon dont ils ont pris en mains leurs propres problèmes, organisant leur action avec un réel sens des responsabilités, allant jusqu'à la mise sur pied de contre-cours,
- ressentent particulièrement les inquiétudes des jeunes et leur refus de subir passivement la situation qui leur est imposée,
- s'indignent de l'attitude du pouvoir qui tente de masquer la crise en faisant croire à des incidents superficiels, fomentés par des agitateurs extérieurs, et qui ne trouve à répondre que par la menace et le chantage,
- demandent aux syndicats d'enseignants, aux associations de parents, à tous ceux qui refusent la situation faite actuellement à la jeunesse, de soutenir fermement les jeunes dans leurs justes revendications, notamment la reconnaissance du droit de réunion avec les moyens matériels de l'exercer,
- s'engagent à lutter pour empêcher la répression contre les jeunes ou contre les enseignants qui les soutiennent, particulièrement les maîtres auxiliaires qui n'ont actuellement aucun recours contre l'arbitraire,
- continuent leur action pour promouvoir une conception radicalement différente de la vie scolaire, fondée sur l'expression libre, sur l'analyse critique du monde réel et la prise en charge coopérative par les jeunes de leur propre éducation.

## **manifeste de l'expression libre**

Il y a cinquante ans C. Freinet donnait pour la première fois la parole aux enfants non pour leur faire acquérir sous une forme plus séduisante un même contenu de l'enseignement mais pour les aider à mieux prendre conscience de leurs possibilités et à acquérir leur autonomie. Face au danger de voir, sous couvert de rénovation pédagogique, falsifier ou galvauder cet apport révolutionnaire en matière d'éducation, il nous paraît important de rappeler ce que représente l'expression libre pour le mouvement de l'Ecole Moderne.

Réduire l'expression libre au seul texte libre, ou soi-disant tel, ramènerait à la routine insipide des exercices traditionnels. Elle doit s'étendre à tous les domaines : débats, exposés librement choisis, création gestuelle ou dramatique, graphique, musicale, scientifique, mathématique, manuelle...

Par l'abandon d'un cadre contraignant et d'attitudes autoritaires, elle stimule l'activité créatrice plutôt que la tendance à reproduire.

La présence aidante, rassurante mais non paternaliste de l'éducateur suscite des relations authentiques au sein du groupe.

C'est par l'appel à la communication et aux relations de groupe que l'enfant ou l'adolescent prend conscience de sa propre personnalité et renforce son équilibre.

En favorisant l'échange et la confrontation avec d'autres groupes de jeunes, avec le milieu, l'expression libre à travers la correspondance, le journal scolaire, permet une meilleure compréhension du monde réel et développe aussi bien les possibilités de s'y adapter sans le subir passivement que l'aptitude à le transformer.

Inscrite dans le groupe classe à la recherche de son autonomie, l'expression libre des jeunes ne passe pas obligatoirement par les schémas de pensée des éducateurs. Respectueux du droit de chaque être à l'expression, nous ne nous reconnaissons pas le droit de refuser ce qui nous déplairait ou contredirait nos objectifs. Un texte, une création ne sont pas nécessairement présentés à la classe entière et le groupe doit s'inventer en permanence des structures propres à la communication. Les textes agressifs, les attitudes déviantes sont le reflet d'une situation ou d'un moment. Un approfondissement au sein du groupe, avec la participation de l'éducateur, permet une remise en question profitable et le dépassement d'un certain nombre de clichés.

Face à une société qui croit, par la censure, le conditionnement et l'autorité arbitraire, ralentir l'effondrement de ses dogmes et de ses tabous, nous pensons que seule l'expression libre peut donner aux jeunes le sens de la rigueur, non d'une rigueur imposée de l'extérieur comme un carcan insupportable mais d'une rigueur intérieure, lucide et majeure.

## **motion sur l'organisation des établissements (équipes éducatives)**

Considérant que le fonctionnement des établissements se dégrade à tous les niveaux et que l'école est bloquée,

- l'ICEM est décidé à soutenir toutes les initiatives préparant l'autogestion quadripartite des établissements (élèves, enseignants, parents, administration).

La centralisation excessive des règlements et des décisions doit être supprimée par une loi-cadre assurant les coordinations et régulations indispensables (architecture, traitements, programmes, évaluations) non par un renforcement des échelons hiérarchiques intermédiaires (les chefs d'établissement par exemple) mais par l'instauration d'un travail d'équipe permanent.

La constitution d'équipes éducatives regroupant enfants et éducateurs, qu'ils soient enseignants, parents ou spécialistes divers, ne doit pas se limiter à des établissements expérimentaux enfermés dans le ghetto d'un statut particulier, elle doit être l'orientation nouvelle d'une conception démocratique de l'éducation.

L'ICEM pense que seule cette conception d'une école ouverte, prise en charge par des équipes, peut apporter une solution :

- au cloisonnement actuel et à l'intolérable ségrégation qui en découle
- au manque de contact entre l'école et le milieu
- à l'instauration d'une véritable éducation permanente

L'ICEM s'engage à étudier avec toutes les organisations soucieuses de promouvoir une éducation populaire et laïque véritable, les modalités d'action pour permettre une mise en œuvre progressive mais suffisamment rapide de cette conception démocratique de l'école.

## **contre la ségrégation scolaire**

Toute analyse sérieuse du système scolaire français prouve qu'il est un facteur de ségrégation sociale. La sélection par l'échec, qu'elle s'exprime ou non à travers des examens, tend à mettre à l'écart les couches les plus défavorisées de la population.

Aucun palliatif sérieux ne peut être apporté à cette situation tant que subsistera le cloisonnement en couloirs où les communications ne s'effectuent pratiquement qu'en sens inverse de la hiérarchie des sections qui correspond à la hiérarchie des débouchés.

Quelles que puissent être les intentions des administrateurs et la bonne volonté des enseignants, il faut reconnaître que, dans un tel système, toute création de section spéciale tend à instituer un ghetto dont il sera presque impossible de sortir : classes spécialisées du primaire et des SES, sections de transition-pratique, clivage entre CET et enseignement dit « long », cloisons entre les différentes sections du second cycle, qu'on retrouvera au niveau de l'université (IUT et facultés).

Les prétendus dépistages d'aptitudes et les parodies d'orientation à tous les niveaux ont alors pour seul effet d'entériner la ségrégation scolaire qui correspond approximativement à une ségrégation sociale.

La première condition à une orientation non ségrégative est la volonté d'aider chaque enfant, chaque adolescent à développer au maximum toutes ses possibilités, au lieu de prévoir a priori les barrières qui limiteront l'orientation.

Seul un décroisement de l'école, appuyé à la fois sur un abaissement sérieux des effectifs et par l'institution de véritables équipes éducatives, est en mesure d'apporter une solution valable à la situation actuelle qu'un nombre croissant de parents, d'enseignants et de jeunes refusent d'accepter passivement.

## **correspondance interscolaire**

Les récentes Instructions Officielles pour l'enseignement du français recommandent la correspondance interscolaire comme moyen de stimuler les échanges.

Cette recommandation n'étant applicable que si les moyens sont fournis à chaque enseignant, l'ICEM demande que la *franchise postale* s'applique systématiquement et sans contestation à cette forme de correspondance entre fonctionnaires dans le cadre de leur travail pédagogique.

# **pour un changement véritable de l'enseignement mathématique au 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement secondaire**

Nous sommes actuellement, nous semble-t-il, à une période critique : la modification des contenus n'a pas suffi, ceux-ci doivent être repensés et la notion de programmes remise en cause, d'autre part, le projet de réajustements prévus tous les quatre ans semble aussi être différé...

Après deux ou trois années de recherches, nous nous trouvons donc à nouveau bloqués.

Les premières revendications qui suivent ont été formulées par les membres de notre commission présents au congrès d'Aix-en-Provence dans un triple objectif :

- sensibiliser le mouvement tout entier à notre situation actuelle dans le secondaire
- prendre position vis-à-vis de la Charte de Caen élaborée par l'APMEP
- faire connaître notre désir d'agir en liaison avec les mouvements ou associations pédagogiques animés des mêmes intentions, afin que s'exerce dès maintenant, une pression croissante pour un changement véritable.

Le texte qui suit est destiné à une diffusion interne et externe à notre mouvement, non seulement pour informer de notre attitude mais encore pour provoquer la réflexion de tous.

Tous les camarades, sans distinction de niveau ou de spécialité, peuvent donc le faire connaître et en discuter lors de rencontres diverses avec d'autres enseignants (1) puis faire part de l'accueil reçu, des réactions, suscitées... à notre commission.

Les membres de la Commission Mathématique Second Degré de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (Pédagogie Freinet)

— **ONT POUR OBJECTIF** essentiel une véritable mutation du climat pédagogique dans l'enseignement mathématique au 1<sup>er</sup> cycle, et la recherche des conditions favorables.

— **AFFIRMENT**, ainsi que l'exprime Piaget dans "Où va l'Education ?" que : *"La première de ces conditions est naturellement le recours à une pédagogie faisant une part essentielle à la recherche spontanée de l'enfant ou de l'adolescent, et exigeant que toute vérité à acquérir soit vécue et réinventée par l'élève... ou tout au moins reconstruite et non pas seulement transmise..."*

— **APPROUVENT** les propositions de la Charte de Caen élaborée par l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP) concernant *"la modification des structures des programmes"*.

En particulier,

cette nouvelle conception proposant une liste de thèmes qui laisseront aux élèves et aux maîtres une liberté dans l'approche de certaines notions ;

— **INSISTENT** pour que cette modification soit **MISE EN PRATIQUE** dans les **DELAIS LES PLUS BREFS** vu les risques actuels d'échecs principalement en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ;

— **REFUSENT DES AMENAGEMENTS** qui provoqueraient une surcharge au niveau des classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> ;

— et **DEMANDENT** au contraire que soit défini un **MINIMUM DE NOTIONS FONDAMENTALES** pouvant être abordées dans le premier cycle ;

— **SONT CONVAINCUS**, en s'appuyant sur leurs expériences de ces dernières années dans leurs classes, que la libre recherche pour **TOUS LES ENFANTS** favorise la conceptualisation en même temps qu'elle développe la personnalité et l'autonomie de chacun ;

— **RECLAMENT VIVEMENT** des conditions appropriées à cette conception nouvelle de l'éducation qui fait appel à la puissance créatrice de l'enfant.

*(Un certain nombre de points évoqués dans ce texte sont actuellement en cours d'étude ; ils seront précisés et développés ultérieurement.)*

(1) Faire connaître nos recherches avec le livret n° 0 : *Pour une recherche mathématique vivante au Secondaire* dans chaque dépôt départemental.